

La fèmalla de Courtelhie

Autor(en): **Marc**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 36

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204457>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La harangue du sergent Bataillard.

Mon ami François, qui commande une compagnie de carabiniers, m'a écrit, il y a huit jours :

Dimanche, entre Cheseaux et Noréaz (½ heure d'Yverdon) dans la matinée, nous aurons le culte militaire qui sera fait par le sergent Bataillard. Cela ne manquera pas de charme. Le Conteur pourrait y glaner quelque chose.

J'ai cru tout d'abord que mon facétieux ami se payait ma tête, comme on dit, car il n'ignore pas que les cultes et moi nous sommes brouillés depuis bien longtemps. Mais son petit mot à l'adresse du Conteur me toucha, et puis la perspective d'entendre le bon sergent Bataillard fit se dissiper mes dernières hésitations. Et voilà comment, le dimanche 1^{er} septembre, je me trouvai dans un verger de Cheseaux-Noréaz, avec les sept cents carabiniers du 1^{er} bataillon, devant une chaire drapée aux couleurs du canton de Vaud.

Mon ami François se trompait : le sergent Bataillard ne fit pas un culte ; il fit mieux : il dit les beautés de la patrie suisse et vaudoise, le bonheur infini que nous avons de lui appartenir, l'ingratitude et la lâcheté dont nous ferions preuve en renonçant à la défense, ingratitude à l'égard de la mémoire de nos ancêtres, lâcheté de soldats qui ont pour eux la justice et le bon droit et qui ne tenteraient pas même de sauver leurs femmes et leurs enfants.

Le sergent Bataillard prêchait à des convertis ; mais sa harangue n'était pas inutile à notre époque où l'on entend des malheureux, des inconscients, se ficher ouvertement de notre beau pays, de notre liberté si vaillamment conquise par les héros de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald, de nos institutions démocratiques que nous envient tant de peuples dont les deniers servent pour une grosse part à entretenir des armées permanentes. Et puis, le sergent Bataillard, tout en exaltant les vertus patriotiques, parla avec tant d'élévation de tout ce qui élargit le cœur et l'esprit que ses frères d'armes ne reconnaissaient plus celui qui partageait des demi-litres avec eux, à la dernière Fête des vignerons, et qui les déridait par la jovialité de ses allures et par ses gais propos. « Tonnerre ! » murmurait un caporal, à nos côtés. Dans sa bouche, cette exclamation avait quelque chose de plus élogieux encore que les poignées de main que d'autres auditeurs administrèrent à l'éloquent sergent, et il la lâchait de toute son âme, à toutes les périodes, et cela voulait dire aussi : « Qu'on essaie un peu de menacer la patrie, et l'on verra de quel bois nous nous chauffons ! et que ceux qui parlent de planter sur un fumier le drapeau rouge à la croix blanche détalent bien vite de chez nous, sinon !... Tonnerre ! »

À la chaude parole de l'orateur, les civils se sentaient électrisés comme les carabiniers. Ceux-là mêmes qui, embrigadés dans le landsturm non armé, ignorent le maniement du sabre ou des armes à feu, se juraient de n'être

tout de même pas les derniers à foncer sur l'ennemi.

Le sergent Bataillard ne pouvait donc pas se faire illusion sur les sentiments de ses auditeurs. Si quelques-uns d'entre-eux, dans la vie civile, ont l'air de ne guère tenir à ce qui fait la grandeur de notre petit pays, soyez sûrs que, sitôt sur les rangs, ils se montrent soldats aussi disciplinés, aussi patriotes que leurs camarades. Je n'en veux pour preuve que le sergent de carabiniers que je trouvai, le même jour, en tenue de cuisine, devant une ferme de Cheseaux-Noréaz, et qui se lamentait de n'avoir pas entendu Bataillard. Ce sous-officier est un des hommes en vue du parti socialiste lausannois. Eh bien, je n'ai pas vu de militaire qui fût plus heureux que lui de prendre part aux manœuvres du 1^{er} corps, et comme je faisais part de ma rencontre à l'un de ses chefs, il me dit que ce politicien d'extrême gauche était l'un des meilleurs sergents du bataillon.

Dans sa belle humeur, l'aimable cuisinier voulut me faire tâter de son pot-au-feu, mais le temps limité dont je disposais m'empêcha de m'accorder cette jouissance. Je tenais à voir encore la position, désormais fameuse, du Montélaz. Les chroniqueurs du rassemblement de troupes en ont décrit tout au long les travaux de défense, exécutés par le génie. C'est bien intéressant assurément pour les militaires ; mais le Montélaz est plus remarquable encore par sa position, qui en fait un belvédère aussi merveilleux que le Signal de Sauvabelin ou que le Signal de Bougy. Et de quelle riche ceinture le parent les vergers de Pomy, de Cuarny et de Cheseaux-Noréaz !

Du haut de la colline on arrive en quelques minutes à Cuarny, village aux fermes cossues et aux monumentales « courtines ». Sur la terrasse d'un café, des promeneurs d'Yverdon, le mari, la femme et une jeune fille, dinaient de bon appétit, en commentant le discours du sergent Bataillard.

— As-tu entendu, disait madame, il a dit aussi leur fait à ceux qui ne croient à rien ?

— Oué... oué, répondit le mari, que veux-tu que je te dise ? le bon Dieu n'existe peut-être pas, mais ça fait tout de même du bien d'y croire.

V. F.

Aux gens à marier.

Voici un amusant parallèle entre la Française et l'Allemande.

La Parisienne s'habille ; l'Allemande se couvre.

L'Allemande marche ; la Parisienne ondule.

Les Allemandes sont belles ou laides ; les Parisiennes sont toutes charmantes ; il n'y en a pas de laides, il n'y en a pas de belles.

Le regard de l'Allemande est toujours franc et honnête. Quels délicieux abîmes que les yeux d'une Parisienne.

Avec l'Allemande, c'est *oui* ou *non* pour toujours. Avec la Parisienne, ce n'est jamais *oui* ni tout à fait *non*.

L'Allemande attendra dix ans sous l'orme ; la Parisienne n'attendra pas dix minutes.

La Parisienne est surtout fière ; l'Allemande est surtout bonne.

Il suffit à l'Allemande d'être admirée d'un seul, la Parisienne veut l'être de tous.

La Parisienne est une artiste ; l'Allemande est une femme.

Conclusion : Il faut aimer en France et se marier en Allemagne.

La fémalla de Courtelhie.

L'ÉTAI on iàdzo pè Courtelhie,
Onna vèva qu'avai 'na felhie,
Dzeintya et bin bouna façon
Et dâi z'ètiu dein sè gredon.

Ma, tot parâi, ellia poutra drôla,
Ie l'ètâi tot lo dzo sein chôla
A veindre tot plein de chêtson
Quand lâi avâi on refredon :

Pas on dzouveno la dansive
Et, ma fâi, tot cein l'eingrindzive,
Câ l'arâi bin amâ verî
Et eimbrâsi son boun'ami.

Quand ie revegnâi d'onna fîta
Sa mère, ein breinneint la tîta,
Lâi desâi : — Cò t'a fè dansi ?
Djedion, Fritz âo Alexis ? —

La pernetta, tota motsetta,
Pregnâi son motchâo de catsetta
Et segottâve on boquet :

— Nion m'a menâie âo cabaret,
Que desâi adan la felietta,
Su vegnâte tota soletta !
Nion n'a coudhî mè reinmenâ !

Et adan, po la rabonnâ,
La mère lâi fasâi : — Ma felhie,
Te sâ, lè valet de Courtelhie
Sant pas quemet elliau de Mâodon

Que l'âmant tant lè damuzalle
Retse, dzouvene et pu balle.
Va dremi : demeindze que vint
Te troverî on camelin.

Adan vaitcè, l'autra demeindze,
La fémalla que sè r'arreindze,
Et que met sè pe biau gredon
Po allâ dansi pè Mâodon,

Et, ma fâi, vo djuro sti iàdzo
Que revint avoué n'on vesâdzo
Risoleint et bin benhirâo.

— Ah ! sti coup, t'a z'u dâi grachâo !
Fâ la mère que sè pudzive
Et que l'ètâi dza ein tsemise
Po s'ein allâ reduire âo lhi,

T'i conteinta ! Mè fâ pllièzi !
— L'è veré ! ie su bin dzoîâosa,
Que dinse repond la grachâosa
Ein l'eimpaugneint po l'eimbrâsi,

Ié quasu *risquâ* de dansi,
Câ — peinsa-te vâi clli l'afféré,
Pao-t'ître te vâo pas lo crêre, —
Ma l'ant prâ, tè lo dio tot net,

Clliaque qu'ètâi *dè couète mè*.

*

Ie vo lo dio, hommo, fémalle,
Dame, monsü et damuzalle,
Que vo z'âi ti la frénézi
Dâi tombola, dâi lotéri ;
Quand l'è que sarâi lo terâdzo

Fède assebin galé vesádo,
Câ, soveint, voutron míméro
Sarâi dè coute lo gros lot.

MARC À LOUIS.

Un homme compétent. — Autour d'une table de café, on parle de l'unité monétaire.

Un consommateur assis à la table voisine intervient tout à coup dans la conversation.

— Pardon, messieurs, je crois pouvoir mieux qu'aucun de vous parler de l'unité monétaire.

— Et pourquoi ? demandent, étonnés, tous les interpellés.

— Pourquoi ? Parce que je n'ai qu'un sou dans ma poche.

Qui sait ? — Sur l'enseigne d'un cabaret situé vis-à-vis d'un cimetière, on lit :

Ici on est mieux qu'en face.

La vieille Suisse.

TOUTE notre histoire suisse est imprégnée d'esprit religieux. Nos ancêtres se jetaient à genoux, avant les batailles, pour implorer l'aide du Tout-Puissant. On invoque la bénédiction divine au début des sessions de nos Chambres et de nos Grands Conseils. Nous aimons à chanter : « Devant Dieu seul, fléchissons les genoux !... » Or, il est des gens qui nous disent, aujourd'hui, que tout cela a vieilli, que tout cela n'a pas de sens, que le ciel est vide, que l'homme n'a point d'autre but que celui de bâtir un cadavre, que la destinée finale de l'humanité est de sombrer dans la nuit du néant... Ces idées, trop abondamment répandues et adoptées parce qu'elles sont commodes et parce qu'elles lâchent libre cours à nos instincts les plus vils, sont simplement des idées de mort et de décomposition sociale. Si l'homme doit mourir en entier à six pieds sous terre, si le cimetière est le couronnement de la vie, si le néant répond seul à nos prières, à nos élans vers le bien, à nos intuitions les plus profondes, si les bourreaux et les victimes doivent dormir paisiblement, côte à côte, alors que reste-t-il ? Rien. Il n'y a plus ni dévouement, ni devoir, ni responsabilité vrais, parce qu'il est vraiment stupide de se tourmenter dans cette vie, de travailler à poser un des chiffres de l'addition humaine, si l'on a aussi la certitude que le total de cette addition est égal à zéro.

BENJAMIN VALLOTTON.

(Extrait de l'allocution aux « Carabiniers vaudois », le 1^{er} septembre 1907, à Cheseaux-Noréaz.)

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

20

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)¹

CHAPITRE XV

UN CONVOI FUNÈBRE (suite)

EN proie aux douleurs, comme aux plus funestes visions, le malheureux Gérard, entouré de spectres, pousoit des cris perçants et lugubres : il cherchoit à fuir la femme voilée... il s'efforçoit d'échapper au Chevalier qui le poursuivait... en d'autres instans, il se débattoit au fond du ravin de Cheires.

Tel fut le triomphe du vainqueur, qui ne guérit que pour perdre totalement l'usage de sa raison.

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

Le sénailiré.

LA commune de X., dans le Grand District, avait eu, il y a quelques années, la visite d'une commission gouvernementale pour une affaire dont nous avons perdu le souvenir. Les commissaires étaient un conseiller d'Etat, un chef de service et un secrétaire. Leurs travaux terminés, un municipal leur offrit démocratiquement trois verres au guillon. Il adressa la même invitation aux édiles d'une commune voisine, intéressée, elle aussi, à la venue des représentants de l'autorité cantonale, si bien qu'on fut plus d'une douzaine à l'hospitalière cave. Ayant bu le premier, selon l'usage, le maître de céans remplit une seconde fois le verre et le tendit au chef du Département, placé au milieu de la rangée des invités. Mais ce magistrat ne voulut pas déroger à la règle qui veut que le verre circule de droite à gauche, selon l'ordre des buveurs, et non d'après leur rang dans la hiérarchie des pouvoirs. Or, celui qui ouvrait la lignée des invités, à la droite du respectable municipal, se trouvait être le syndic, brave homme affligé, entre parenthèse, d'un goître pendillant comme une sonnaillie au cou d'une vache.

Servir son collègue, qui était pour ainsi dire de la maison, avant que le conseiller d'Etat et les hauts fonctionnaires eussent eu leur tour, semblait au propriétaire de la cave une furieuse impolitesse. Il voulut au moins que le syndic du voisinage eût la préséance ; mais ce dernier s'y refusa. Alors, passant au syndic de X. le verre plein depuis cinq minutes au moins, le municipal fit, avec un soupir :

— Eh bien, syndic, commencez !

— Jamais de la vie ! que quelqu'un de plus... de plus... autorisé ouvre la tournée !

Sentant enfin que les compliments et les embarras n'avaient déjà que trop duré, le municipal mit presque de force le verre sous le nez de son syndic :

— Allons, allons ! buvez, lui dit-il, vous savez bien qu'on chante :

Le sénailiré
Van lé premiré.

V. F.

Consolachon. — Pierro-David qu'éta pro farceu reincontro on matin son vesin que plioravé à tsaudé larmé ; l'ai dit :

— Qu'a-tou, François, que té triste ?

— Eh, mon pourro Pierro-David, lo Bon Dieu m'a prâi ma fenna c'ta né.

Cependant les obsèques d'Othon se firent avec une pompe toute propre à prévenir jusqu'à l'idée d'une défaite déshonorante. Les coins du poêle de velours noir, parsemé de croix de toile d'argent, et sur lequel on avoit brodé les armoiries de Grandson, étoient portés par huit Chevaliers, suivis de leurs pages. Messire Guillaume, frère du défunt, menoit le deuil : le jeune comte de Gruyère son neveu, et Montenach venoient après lui. Mielwil, portant la lance et l'écu de son maître, marchoit immédiatement après le cercueil, précédant deux autres écuyers. Ensuite le page Philippin de Champvent, menoit le superbe cheval tigre du bon chevalier, tout caparçonné de deuil. Le fauconnier portant l'oiseau sur le poing gauche, suivait le page. Les aumôniers de Grandson, d'Aubonne, de Sainte-Croix et de Montagny, recitaient des litanies et portant des cierges, accompagnaient le char funèbre, traîné par quatre chevaux blancs, caparçonnés de drap noir. Les cinquante gentilshommes qui fermoient le cortège de Grandson, lorsqu'il parut dans la lice, suivoient à cheval, avec une foule d'autres seigneurs ; et les vassaux du bon chevalier, fermoient la marche avec sa maison, laquelle se lamentoit fort, et menoit grand deuil.

C'est dans cet ordre que le convoi se rendit à Lausanne, où plus de trente ans auparavant, ainsi qu'on l'a déjà vu, Othon avoit choisi sa sépulture dans le chœur de la Cathédrale. Le Chapitre, ayant son doyen en tête, fut au-devant de la marche funè-

— Oh ! ben, ma fé, l'avai rudo coradzo, car l'étai ruda poueta.

Faux pas. — Nos campagnards ont coutume de dire d'une jeune fille qui a fait un faux pas : « L'a medzi dau trèllie. »

Au drapeau !

NOTRE élite est sous les armes. A quelques exceptions près, tous nos soldats ont pris le fusil avec joie ; joie légitime, joie saine, puisque dans notre heureux pays l'armée n'éveille pas l'idée de conquête et de carnage, mais seulement celle de la défense du sol sacré de la patrie.

Partout, les troupes ont été accueillies avec cordialité, avec enthousiasme même, au sein des populations qui devaient leur donner asile ; de partout, sont accourus hommes, femmes, enfants, pour suivre leurs exercices et les applaudir.

Tout cela est un éloquent et réjouissant témoignage de la vitalité de notre patriotisme. Par le temps qui court, de telles manifestations ne sont pas inutiles.

En ce moment donc, il peut être intéressant de rappeler l'origine du drapeau qui flotte, emblème respecté, sur tous ces bataillons en marche.

*

L'empereur d'Allemagne, Rodolphe de Habsbourg, fit, à la fin du XIII^e siècle, de nombreuses guerres contre les princes qui essayaient de se détacher de son empire. A une de ces campagnes contre le prince palatin Othon IV de Bourgogne, l'empereur emmena un assez grand nombre de Schwytzois. Le duc se fortifia solidement dans Besançon et l'empereur assiégea la ville.

Les Schwytzois montaient la garde sur la montagne ; la lune veillait sur leur bivouac. Ils attaquèrent le camp ennemi et le mirent en déroute.

Le lendemain, l'empereur les invita à un déjeuner servi sur la montagne. On fit grand honneur aux bons vins et aux mets offerts par le souverain.

A la fin du repas, le capitaine des Schwytzois offrit à l'empereur un livre de messe orné d'or, d'argent, de perles et de pierreries, qu'ils avaient trouvé sur l'autel du camp ennemi. Le souverain les remercia et demanda qu'on présentât la ban-

bre, jusqu'à la porte de la *Mercerie* : dès qu'on eût passé cette porte, toutes les cloches de *Notre-Dame* sonnèrent ; et les chanoines entonnant les litanies d'usage, accompagnèrent le cercueil jusques dans le chœur, où il fut déposé sur un magnifique catafalque. Ensuite de quoi il fut célébré un service solennel pour le repos de l'âme du sire de Grandson, auquel tous les seigneurs, gentilshommes, parens, vassaux ou serviteurs qui avoient suivi les funérailles, assistèrent *moult tristement*. Le service achevé, on ouvrit le cercueil pour y déposer la lance et l'écu que Mielwil avoit porté au convoi ; ainsi qu'une riche écharpe que Madame de Bourgogne avoit brodée et donnée à son chevalier après la bataille de Rosebecq.

Tels furent les honneurs funèbres qu'on rendit au fameux Grandson, lequel fut véritablement l'honneur du Pays-de-Vaud ; car son pair n'eut oncques le dit pays. Fidèle à l'amitié qui les avoit unis pendant leur vie, le duc de Bourgogne fit ériger à son frère-d'armes, un tombeau magnifique pour le siècle. Ce monument fut long-temps précieux aux guerriers ; long-temps les Chevaliers Vaudois vinrent y consacrer leurs épées ; et de nos jours encore, il est vrai de dire :

Qu'un vieux respect, transmis jusqu'à nous d'âge en âge, Fait de ce monument un trophée au courage.

FIN